

Calendrier du concours d'admission aux études universitaires de licence pour les candidats internationaux

6.02 - 26.05.2023 - le téléchargement par les candidats dans la plateforme d'admission des documents pour la première session d'inscription (en cas d'occupation incluant les places de réserve avant la date du 31.05.2023 la réception des documents peut s'arrêter plus tôt)

6.02 - 26.05.2023 – vérification des dossiers chargés sur la plateforme, du point de vue de l'existence de tous les documents, par la commission désignée à cet effet, et transmission des dossiers complets à la commission d'évaluation

6.02 - 26.05.2023 – évaluation des dossiers complets par la commission d'évaluation

13.02.2023, 20.02.2023, 27.02.2023, 6.03.2023, 13.03.2023, 20.03.2023, 27.03.2023, 3.04.2023, 10.04.2023, 24.04.2023, 2.05.2023, 8.05.2023, 15.05.2023, 22.05.2023, 29.05.2023, 06.06.2023 – publication des listes provisoires des candidats déclarés éligibles pour l'admission et qui doivent payer 1/3 du frais d'études pour l-ère universitaire 2023-2024 pour assurer leur place

27.02.2023, 6.03.2023, 13.03.2023, 20.03.2023, 27.03.2023, 3.04.2023, 10.04.2023, 24.04.2023, 2.05.2023, 8.05.2023, 15.05.2023, 22.05.2023, 29.05.2023, 06.06.2023 vérification situation étudiants éligibles qui ont payé 1/3 des frais de la première année académique 2023-2024 pour garantir leur place selon les listes publiées sur **13.02.2023, 20.02.2023, 27.02.2023, 6.03.2023, 13.03.2023, 20.03.2023, 27.03.2023, 3.04.2023, 10.04.2023, 24.04.2023, 2.05.2023, 8.05.2023, 15.05.2023, 22.05.2023, 29.05.2023, 06.06.2023, 12.06.2023, 19.06.2023** (le cas échéant, le 06.06.2023, les candidats inscrits sur la liste de réserve seront informés en vue du paiement de 1/3 des frais d'études de la première année académique 2023-2024 afin de sécuriser leur place)

19.06.2023 publication des listes de candidats déclarés éligibles pour admission, à l'issue de la première étape, qui ont sécurisé leur place (ont payé 1/3 des frais d'études pour la première année académique 2023-2024)

1.07-15.07.2023 - réception des documents lors de la deuxième période d'inscription (cette étape n'aura lieu que s'il reste des places disponibles après la première période d'inscription)

3.07-21.07.2023 - vérification des dossiers déposés sur la plateforme, du point de vue de l'existence de tous les documents, par la commission désignée à cet effet et transmission des dossiers complets à la commission d'évaluation

21.07.-26.07.2023 évaluation des dossiers complets, déposés en deuxième étape, par la commission d'évaluation

26.07.2023 publication des listes provisoires des candidats déclarés éligibles à l'admission, en II-eme étape et qui doivent payer 1/3 de la taxe d'études pour l'année universitaire 2023-2024 pour assurer leur place

31.07.2023 verification de statut des étudiants éligibles du 2ème étape qui ont payé 1/3 des frais pour 1ère année académique 2023-2024 pour assurer leur place selon les listes publiées le 26.07.2023 (le cas échéant, le 31.07.2023, les candidats inscrits sur la liste de réserve seront informés afin de payer 1/3 de la cotisation de la première année académique 2023-2024 afin de garantir leur place)

1.08.2023 listes définitives des étudiants éligibles pour l'année académique 2023-2024

1.08.2023 - 5.08.2023 - période de confirmation de la place en téléchargeant sur la plateforme le document prouvant la réussite de l'examen du baccalauréat et la preuve du paiement intégral des frais pour la première année 2023-2024

6.08.2023 – finalisation de la liste des candidats admis et information du ME

25.09-6.10.2023 - inscription des candidats admis dans l'année universitaire 2023-2024